

Choix de disjoncteur lors de l'installation d'une batterie Solaredge 400V ou bien 48V

L'usage des batteries SolarEdge 400V ou 48V nécessite la protection de l'onduleur associé par un disjoncteur différentiel de type B.

Afin d'éviter les disjonctions intempestives, nous vous recommandons l'utilisation d'un disjoncteur différentiel de 100 ou 300 mA de type B.

Le disjoncteur devra répondre aux normes standard: NF IEC/EN 61008, NF IEC/EN 62423.

Modèles concernés :

Batterie 400V pour onduleurs monophasés :

BAT-10K1PS0B	SolarEdge Energy Bank Battery, 10 years warranty (sold in a full pallet, 5 units/Pallet)
--------------	--

Batterie 48V pour onduleurs triphasés :

BAT-05K48M0B-01	SolarEdge Home Battery - Low Voltage, 4.6kWh module (10 years warranty included)
-----------------	--